

# CHRONIQUE TERMINOLOGIE FORESTIÈRE, N°2

## DANS NOS CHANTIERS



Par **Pierre Auger**, administrateur de la SHFQ, titulaire d'un doctorat en linguistique de l'Université des sciences humaines de Strasbourg et professeur retraité de terminologie de l'Université Laval.

*Au menu de cette deuxième chronique de terminologie forestière présentée dans ce numéro de la Revue Histoires forestières du Québec, nous poursuivons notre panorama en vous livrant, pour la suite, des articles consacrés aux termes québécois servant à décrire physiquement une exploitation forestière traditionnelle, soit les termes Chantier(s), Camp(e), Cabane et Cambuse; tous termes qui ont participé à leur heure à la construction du MYTHE FORESTIER QUÉBÉCOIS et marqué notre langue par leur force évocatrice, leur longévité, toujours bien représentés, dans toute notre littérature, tant orale qu'écrite: récits, poèmes, romans, journaux et magazines, et même jusque dans les écrits de nos spécialistes forestiers. Des caractéristiques communes supplémentaires lient ces termes, parfois interchangeables (quasi-synonymes) ou individuellement porteurs de plus d'un sens (polysémiques) et même assez utiles ou du moins attrayants pour avoir été empruntés par l'anglais canado-américain.*

*Des termes évocateurs donc qui touchent la forêt, l'arbre, les lieux d'exploitation forestière, la vie des bûcherons en forêt comme le chantier, le campe, la cambuse, la vie dans les chantiers, les travaux forestiers comme l'abattage des arbres, leur transport sur les chemins forestiers en sleigh ou sur les rivières, la drave, les cages et les cageux, la drave du bois en billots ou en pitounes, le transport du bois carré en cages par la voie fluviale, puis maritime. Des termes dont la seule évocation éveille et nourrit notre imaginaire collectif depuis des lustres.*

## DANS NOS CHANTIERS

Voici l'hiver arrivé,  
Les rivières sont gelées,  
C'est le temps d'aller au bois  
Manger du lard et des pois!  
Dans les chantiers nous hivernerons!  
Dans les chantiers nous hivernerons!  
(*Le rêve du diable* in Taché, J.-C., *F. et V.*, 1863)

Disons d'abord que le mot *chantier* est un mot bien français, il est utilisé comme *terme*<sup>1</sup> dans plusieurs métiers (construction, matériaux, mines), mais avec des emplois ou des sens qui concordent peu ou pas avec notre terme *chantier*. Précisons toutefois qu'un emploi de chantier (fr.) se rapproche de notre terme, mais il est alors plutôt associé à la langue du commerce du bois où il désigne un « entassement de bois sur un terrain quelconque » puis par métonymie « l'emplacement où les marchands entassent le bois qu'ils ont à vendre ». On le rencontre encore dans le langage minier *chantier (de taille)* dans une galerie de mine, c'est-à-dire « le lieu où l'on abat le minerai »,

<sup>1</sup> Nous distinguons ici le *terme* du *mot*, le premier s'appliquant aux unités des domaines de spécialité, le second aux unités lexicales de la langue générale.

dans celui des carrières (taille de la pierre) et de la construction en général<sup>2</sup>. Ces emplois spécialisés n'empêchent nullement le mot français de s'appliquer à tout lieu où l'on exerce une activité de métier, mais sans plus et non exclusivement. Toutefois, le terme se différencie nettement, on le verra dans ses emplois québécois rattachés au domaine forestier pour désigner dans son sens le plus général un « lieu d'exploitation forestière » ou diverses notions associées.

Le vocable québécois *chantier*<sup>3</sup> provient en fait d'un élargissement sémantique du mot français pour devenir ce terme évocateur omniprésent du *mythe forestier* québécois qui a acquis avec le temps un pouvoir symbolique que le vocable français ne partage pas du tout. L'anglais canadien a d'ailleurs emprunté telle quelle la forme au français québécois (chantier, chantie, shanty, cf. D. of C.) probablement pour lui conserver la valeur évocative forte qu'il avait dans les parlers des locuteurs canado-québécois (3). Employé seul et au singulier donc, le terme est utilisé pour désigner un lieu précis ou connu d'exploitation forestière (sens 2), sans valeur évocatrice particulière comme dans les énoncés « Il est retourné au chantier Moisan » et « Vers 6 heures les hommes gagnaient le chantier » au contraire de la forme plurielle lexicalisée comme dans les énoncés « À l'hiver, Jos partait pour les chantiers » et « La vie dans les chantiers était rude (sens 1) ». Cet emploi du pluriel lexicalisé les chantiers est propre aux textes et récits anciens, il semble alors que le terme employé avec sa graphie du pluriel tient en bonne partie sa valeur évocative de ce *pluriel lexicalisé* et que cette graphie soit aussi naturellement plus fréquente en littérature, dans les récits et les romans forestiers en particulier.

## Quelques définitions :

**Métonymie** - Figure par laquelle on exprime un concept au moyen d'un terme désignant un autre concept qui lui est uni par une relation nécessaire (cause et effet, inclusion, ressemblance, etc.) - « Boire un verre » (boire le contenu) est une métonymie.

**Lexicalisation** - La lexicalisation est le fait qu'un mot nouveau soit connu et reconnu dans une langue par ses locuteurs avec un sens bien déterminé. La lexicalisation est une notion de linguistique et on dit que le terme devient un lemme appartenant au lexique de cette langue. Un nouveau terme lexicalisé peut être un simple mot isolé, mais aussi un syntagme ou une périphrase.

**Le mot *chantier* a diverses acceptions: c'est ainsi qu'il signifie quelquefois l'ensemble d'un établissement, ou l'industrie de l'exploitation des bois elle-même quelquefois le logement des ouvriers». C'est de cette dernière acception que les anglais font usage dans le mot *shanty* (corruption de *chantier*), par lequel ils désignent une hutte de colon. (Taché, J.-C., F. et V., 1863)**

En parcourant la documentation forestière se situant entre 1850 et 1950, il appert que le terme *chantier* recouvre plusieurs sens. Dès 1863, J.-F. Taché dans son ouvrage *Forestiers et Voyageurs*, récit ethnolittéraire, faisait ressortir cette particularité du terme *chantier* à englober plusieurs sens dans ses emplois, les linguistes le qualifieraient de *polysémique*. Il accole au terme plusieurs des sens que nous avons recensés ou définis (cf. ci-dessous figure 1, les sens 1-2-3-5). La plupart des auteurs de dictionnaires ou glossaires québécois depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle, par exemple celui de Dunn (1880), de Clapin (1894) ou Dionne (1909) entre autres, sans oublier le *Glossaire du parler français au Canada* de 1930 jusqu'à celui de Bélisle dans son *Dictionnaire général de la langue française au Canada* de 1955 confirment ce fait<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Information tirée du Trésor de la langue française (<http://www.atilf.fr/tlfj>).

<sup>3</sup> L'information concernant les termes québécois est tirée principalement du Trésor de la langue française au Québec ([Accueil](#) | [Trésor de la langue française au Québec \(TLFQ\)](#)) et de Augfor(73).

<sup>4</sup> Ce foisonnement sémantique tient le plus souvent aux façons d'organiser les exploitations forestières à différentes époques de notre histoire forestière.

# Chronique terminologique forestière : Dans nos chantiers

Mettons en lumière ici d'abord le fait que la polysémie observée pour le terme forestier québécois chantier couvre une aire sémantique très large et à divers niveaux. C'est ce que vient illustrer la figure 1 qui suit :

**Figure 1**

Champ sémantique du terme chantier  
(ou sens/définition)

1. (gén.) Domaine de l'exploitation forestière, sa dénomination (p.ex. - Il a investi sa fortune dans les chantiers - Les chantiers c'est une affaire d'hommes)
2. Établissement forestier (p.ex. Le chantier Moisan a fermé en 1975)
3. Zone ou aire forestière où s'effectue la coupe du bois (p.ex. Le jobbeur de la Price avait plusieurs chantiers à surveiller)
4. Lieu d'exploitation forestière (p.ex. Les bûcheux étaient sur le chantier dès 6 heures le matin)
5. Aire sur laquelle sont établis les bâtiments et installations d'une E.F., l'ensemble de ces bâtiments syn. camp
6. *Camp/campe* bâtiment élémentaire où logeaient les hommes au chantier avec des services très variables selon les époques
7. Cabane, cambuse dans les anciens chantiers

Le cas du vocable chantier est donc un peu particulier en ce sens qu'outre son sens le plus général comme *nom de domaine d'activité humaine, ici la foresterie* et celui, plus fréquent d'*établissement forestier* (2) et encore, par métonymie, ceux de ses sens associés, « zone ou lieu forestiers où l'on pratique la coupe du bois » (3,4), il représente le noyau sémantique de la vaste majorité des emplois du terme. Les autres sens de chantier sont des sens associés créés par de métonymies successives. Ainsi, *chantier* pour désigner « l'ensemble des installations de l'E.F. avec les bâtiments qui l'entourent » (5), mais plus souvent dénommé sous le terme plus spécifique *camp* (var. *campe*). Selon le même procédé, *chantier* (sens 6), par métonymie se retrouve à côté de *camp(e)* pour désigner le « bâtiment rudimentaire où logeaient les hommes au chantier avec des fonctions variables

selon les époques *camp(e)*. En sus, il agit fréquemment comme un générique *synonyme* de termes plus spécifiques, par exemple chantier (t.g.) = *camp* (t.s.), comme c'est le cas aussi pour les termes *campe* - *cabane* - *cambuse* (5, 6, 7). Un cheminement sémantique donc qui va du plus général au plus particulier, procédé fréquent dans les textes spécialisés. C'est ainsi également que *camp(e)* « bâtiment rudimentaire où logent les bûcherons » se retrouve au côté de *cabane*, très certainement un archaïsme pour l'époque.

Taché (F et V, 1863) signale donc le terme *chantier* avec le sens de « logement des bûcherons en forêt » comme quasi-synonyme de *camp(e)* et *cabane* sens qui se retrouve dans le terme anglais (canadien et américain) *shanty*, emprunté au français québécois avec le même sens. En fin de compte, on retrouve le quasi-synonyme *cambuse* avec les sens assez semblable de *cabane*, mais qui n'est en fin de compte qu'une installation rudimentaire pour chauffer la *cabane* alias le *campe* alias le *chantier*.

Les édifices d'un **chantier** sont construits de troncs d'arbre non écarriés (sic) ; ces morceaux de bois ronds sont ajustés aux angles au moyen d'entailles, pratiquées aux faces supérieure et inférieure des deux extrémités de chaque pièce ; d'où vient à cette espèce de construction le nom de *charpente à têtes*. Les interstices entre les pièces sont calfeutrées avec de la mousse ou de l'écorce de cèdre. Le toit est formé de planches fendues et dressées à la hache, lesquelles, dans le vocabulaire de nos forestiers, po nom *d'éclats*. Les planchers de haut et de bas sont faits de petites pièces grossièrement écarriées. "

TACHÉ, Joseph-Charles (1820-1894) Étude ethnographique, ethnologique Taché / Forestiers 1863, p. 28-29 (la note est de l'auteur)

Dans les terminologies ou les lexiques spécialisés, on observe que les termes fréquents, comme c'est le cas ici pour le terme *chantier* en foresterie, se retrouvent souvent en association stable avec des unités déterminantes comme des adjectifs, des noms qui viennent en préciser le sens. Elles témoignent en quelque sorte de leur importance dans les divers types de discours rattachés à l'univers forestier québécois. Ces locutions (ou **termes complexes forestiers**) sont construites selon divers modèles que nous présentons ci-dessous.

# Chronique terminologique forestière : Dans nos chantiers

## Locutions avec chantier comme base

Chantier à bois (1863); Chantier de bois; Chantier à cambuse (Alec 1980); Chantier de bois (1826); Chantier d'empilement (1910); Chantier d'hiver (1874); Chantier de bardeau (1934); Chantier de billots (1874); Chantier de bûcherons (1950); Chantier forestier (1896); Chantier d'hiver, Chantier de coupe

## Locutions verbales avec chantier comme déterminant (régime)

Aller aux chantiers (1920); Bûcher dans les chantiers; Casser chantier (1940); Casser le chantier (1916); Descendre des chantiers; Être en chantier; Faire chantier; Monter aux chantiers; Partir pour les chantiers; Travailler dans les chantiers.

## Locutions nominales avec chantier comme déterminant

Bottes de chantier; Camp de chantier (Alec, 1980); Homme de chantier.

On appelle camp (le p se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation, toujours plus ou moins temporaire, qu'on élève dans les bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement s'il en existe et, par extension figurée, au personnel qui l'habite.

TACHÉ, Joseph-Charles (1820-1894) Étude ethnographique, ethnologique Taché / Forestiers 1863, p. 28-29 (la note est de l'auteur)

Regardons maintenant l'origine des autres vocables que nous nommerons termes-satellites, des formes lexicales qu'on reconnaît comme françaises, mais utilisées ici dans des contextes ou des sens autres. **Camp** en français est un terme d'art militaire et réfère aux terrains et aux installations où sont logés les soldats et les prisonniers lors de conflits armés<sup>5</sup>. Par extension, il s'applique au terrain où sont installés des campeurs, des sportifs ou des colonies de vacances accueillant des enfants à l'été, mais non

à des installations industrielles ou commerciales comme c'est le cas en foresterie au Québec qui dérive certainement de ces emplois.

Le campe de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle réunissait sous un même toit les fonctions de dortoir, de cuisine et de salle à manger. Les lits étaient alignés le long des murs autour d'un foyer central. C'était une cabane rudimentaire en bois rond érigée dans un endroit boisé et sec, pour qu'il n'y ait pas trop de moustiques; sur un terrain surélevé pour éviter la crue des eaux au printemps et près d'une source d'eau potable: lac, rivière, ruisseau. Il servait d'abri aux bûcherons l'hiver et aux draveurs le printemps et l'été. Outre le camp, le chantier comprenait quelques autres constructions: écurie pour les chevaux, abris pour le foin. Par la suite, les camps demeurent des constructions de bois rond mais gagnent en confort en séparant le dortoir de la salle à manger. Ils évoluent plus rapidement après la grève des bûcherons de 1934 et l'intervention gouvernementale pour faire respecter les règles d'hygiène. Les rives de la Lièvre et de ses principaux affluents sont jalonnées de ces chantiers forestiers.

Gilles Deschatelets, *La drave Le flottage du bois sur la Lièvre*, Revue La Laurentie, Bulletin de La Société d'histoire et de généalogie des Hautes-Laurentides Volume 1, numéro 4 Mars 2009

C'est J.C. Taché qui, un des premiers signale cet emploi dans F et V 1863)<sup>6</sup> et le définit ainsi: « On appelle *camp* (le p se prononce ici), dans le langage des forestiers et des voyageurs canadiens, l'habitation, toujours plus ou moins temporaire, qu'on élève dans le bois. La signification s'étend aussi aux dépendances du logement, s'il en existe, et, par extension figurée, au personnel qui l'habite. » La documentation distingue le plus souvent ces deux sens du type tout/partie, le **camp(e)** comme terrain qui accueille les bâtiments situés sur une E.F. (par exemple camp des hommes, cuisine – réfectoire, écurie, atelier de forge et d'affutage des outils et le *campe* comme bâtiment élémentaire, souvent en bois rond assemblé en queue d'aronde où logeaient les hommes au chantier et comportant des facilités très variables selon les époques (séjour, dortoir, salle à manger, cuisine, cambuse, pour les anciennes

5 Cf. Trésor de la langue française (<http://www.atilf.fr/tlfi>)

6 TACHÉ, Joseph-Charles (1820-1894) Étude ethnographique, ethnologique Taché / Forestiers 1863, p. 30.

E.F.)<sup>7</sup>. Dans les anciennes E.F., l'inconfort proverbial des *campes*, leur a valu le nom de *cabanes*, terme certainement dépréciatif. Dans les anciennes E.F., les feux de cuisine et de chauffage étaient fournis par la *cambuse*. Taché nous en fournit une description assez précise : « Déjà, j'ai décrit les *campes* des chantiers au milieu des grands bois; cette description convient à tous, à cette exception près que le poêle des *campes* dont j'ai surtout parlé est remplacé, dans les *chantiers* de l'Outaouais et des grands lacs, par la *cambuse*, cadre de charpente grossière, élevé de quelques pouces au milieu du logis, et rempli de terre. C'est sur cet âtre qu'on allume le vaste brasier dont la fumée s'échappe par une ouverture ménagée dans le toit et qui sert à la cuisine et au chauffage. »

Ce sont donc ces hommes-de-cages qui amènent, au port de l'ancienne capitale du Canada, ces immenses trains de bois que vous voyez défiler sur le fleuve les uns à la suite des autres et sans interruption, depuis le mois de Mai jusqu'au mois de Septembre; caravanes flottantes, qui donnent au Saint-Laurent une animation si singulière.

Tout le monde a vu ces cages, avec leurs mats de sapin couronnés d'une petite touffe de feuillage, leurs banderolles de couleurs variées, leurs nombreuses voiles, et leurs cabanes faisant de chacune d'elles un petit village qui marche sur l'onde. (...) Qui n'a pas passé des heures à voir ces trains de bois la nuit, alors que le brasier de leur vaste cambuse les illumine d'une étrange lumière qui se reflète dans l'eau; alors que les hommes-de-cages, qui marchent, rament, ou dansent au son de la voix ou du violon, apparaissent dans le clair-obscur, comme autant d'êtres fantastiques faisant sorcellerie sur l'eau.

**TACHÉ, Joseph-Charles (1820-1894) Étude ethnographique, ethnologique Taché / Forestiers 1863, p. 235-236**

Le mot *cambuse* est d'abord un terme de marine en français pour désigner : **Mar**. Une resserre contenant les vivres d'un équipage, une cantine d'un chantier, d'une usine, un restaurant bon marché ... en argot Un cabaret mal famé, une petite chambre misérable, un taudis. )... Emprunté. au néerl. *kombuis* « cuisine de navire, chaufferie », m. néerl. *cabūse* « id. ».

Transporté en français québécois avec le sens **7 associé à la cuisine en chantier et sur les cages comme installation pour contenir les feux de cuisine et de chauffage**, sens peut-être dérivé des emplois maritimes avec les sens de cuisine de navire, chaufferie ou des emplois au français populaire pour désigner des habitations laides, mal entretenues, en perdition. Fait à remarquer, l'utilisation du terme dans les camps forestiers ou les immenses cages de bois comme dispositif pour garder les feux de cuisine dans les deux cas.

En terminant cet article, nous insistons sur le fait que les extraits de texte que nous avons utilisés dans le corps de l'article illustrent bien la notion de famille sémantique gravitant autour du terme **chantier** et des termes-satellites qui se situent à divers niveaux dans une échelle qui va du plus général au plus particulier et dans laquelle le terme de tête **chantier** englobe les sens des termes-satellites et peut pratiquement les remplacer en discours. Ce phénomène nous amène à considérer cette série terminologique et les liens de sens qui les relient comme partie constitutive du **Mythe forestier québécois** que nous avons évoqué au début de cet article.

Fossambault-sur-le-lac, le 16 mai 2022

## Références

1. Pour les informations concernant les usages français : Voir le portail de l'Atilf, particulièrement le Trésor de la langue française en ligne et d'autres dictionnaires du français (<http://www.atilf.fr/tlfi>).
2. Pour les informations concernant les usages québécois : Voir le portail du Trésor de la langue française au Québec (<https://tlfq.org/>)
3. L'abréviation **Augfor73** correspond à la source Auger, P. *Le vocabulaire forestier au Québec des origines à nos jours, étude historique*, thèse de doctorat de 3ème cycle, Université des Sciences humaines de Strasbourg, 1973, 789 p.(2 vols.)
4. L'abréviation **F et V (1863)** correspond à la source Taché, J.-C., 1863. *Forestiers et voyageurs (mœurs et légendes canadiennes)*, librairie St-Joseph, Montréal, 1884, 240 pages.
5. L'abréviation D. of C. correspond au (A) *Dictionary of Canadian English on Historical Principles*, University of Victoria, Victoria (C.B.), 926 pages.

<sup>7</sup> De fait, les deux prononciations se retrouvent dans les documents pour ce sens (cf. AugFor1973).